



N° 115 – 2015

Commune de Plouër-sur-Rance
Côtes d'Armor

5.7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An **DEUX MIL QUINZE**, le *trente novembre* à *vingt heures trente*, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vingt-trois novembre, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de leurs réunions, sous la présidence de *Monsieur Serge SIMON*, Maire.

Présents : Mesdames BILLION, CADOT, DABCHY, DIUZET, HUG, LE BOURLAIS, LEBUF, LESEIGNOUX, MESLAY, MICHEL ;
Messieurs ADAM, CAMPION, CORMIER, FOUCRIT, GIFFRAIN, GODET, GUICHARD, MARTIN, REBILLARD, ROBION, STAERCK.

Excusée : Madame GUILLERMIN ayant donné procuration à Monsieur GIFFRAIN.

Secrétaire : Madame MESLAY

SOUS-PREFECTURE

04 DEC. 2015

DINAN

RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

**FUSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RANCE
FRÉMUR AVEC UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ AYANT
POUR VILLE-CENTRE DINAN**

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de la Loi NOTRe du 07 août 2015 ;

Vu l'exposé de Monsieur Le Maire relatant les modalités de la réflexion engagée à l'échelle de la communauté de communes Rance-Frémur concernant l'évolution de l'intercommunalité ;

Après vote à bulletin secret dont le résultat est le suivant :

	En nombre	En %	
Nombre de votants	23	100.00%	
Bulletins nuls	0	0.00%	
Suffrages exprimés	23	100.00%	
Fusion avec la communauté de communes de la Côte d'Emeraude	1	4.35%	1 0 0 %
Fusion avec une nouvelle communauté ayant pour ville-centre DINAN	19	82.61%	
Abstention	3	13.04%	

DECIDE

Par :

19 voix pour une fusion avec une nouvelle communauté ayant pour ville-centre
DINAN ;
1 voix pour une fusion avec la communauté de communes de la Côte
d'Emeraude ;
3 abstentions ;

DE FUSIONNER AVEC UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ AYANT POUR VILLE-CENTRE DINAN.

Pour extrait conforme, le 1^{er} décembre 2015,

Le Maire,

Serge SIMON

